



# VILLE DE MARCKOLSHEIM

REGION GRAND EST

## DECISION DU MAIRE N° 2026-14

### ACQUISITION DE 20 PLOTS BETONS POUR LE CHAPITEAU

**Le Maire de la Ville de Marckolsheim,**

**Vu** l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 autorisant le Maire, pour la durée de son mandat, à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**Vu** les crédits inscrits au Budget Principal à l'article 215738 « Autre matériel et outillage de voirie »

**Vu** l'offre de prix établi par la société « LES CHAPITEAUX DU RHIN » pour l'acquisition de 20 plots bétons pour un montant de 8 360.00 € HT;

### **DECIDE**

**Article 1er :** Il est conclu un marché avec la société LES CHAPITEAUX DU RHIN – ZI Ouest – 68490 HOMBOURG pour l'acquisition de 20 plots béton.

- Montant du marché : 8 360.00 euros HT soit 10 032.00 euros TTC.

**Article 2 :** Le Maire est autorisé à signer le devis par délégation du Conseil municipal.

**Article 3 :** Ampliation de la présente décision sera faite au registre des décisions et transmise à :

Monsieur le Sous-Préfet chargé de l'Arrondissement de Sélestat-Erstein ;  
Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Sélestat ;  
Au responsable de l'entreprise.



Fait à Marckolsheim, le 20 mars 2026  
Pour Le Maire absent,  
L'Adjointe Déléguée,  
Catherine GREIGERT

Accusé de réception en préfecture  
067-216702811-20260320-DM2026-14-AU  
Date de télétransmission : 23/03/2026  
Date de réception préfecture : 23/03/2026